

Aux membres des associations de soutien de Plavenir

Avril 2020

## Plavenir se charge d'une mission importante du champ professionnel planification du territoire et de la construction

Chères Mesdames, chers Messieurs,

**Plavenir** est l'association professionnelle du champ professionnel planification du territoire et de la construction responsable du développement professionnel et de l'assurance qualité du métier dessinateur/trice CFC avec ses cinq orientations, à savoir l'architecture, le génie civil, l'architecture d'intérieur, l'architecture paysagère et la planification du territoire. Avec un total d'environ 6000 apprenants, le métier de dessinateur est l'une des 10 formations initiales le plus souvent choisies. Après leur apprentissage, pas loin de la moitié des dessinateurs/trices poursuivent leur formation, très souvent en faisant des études dans une Haute École Spécialisée. Ces professionnels deviennent ainsi des forces vives du champ professionnel.

Ce sont l'ordonnance sur la formation et le plan de formation concernés qui constituent le cadre légal et du contenu de chaque apprentissage. Nous savons fort bien que le champ professionnel planification du territoire et de la construction se transforme rapidement, notamment en raison de la numérisation qui gagne du terrain. En raison de ces changements, il faut adapter la formation professionnelle initiale très importante pour le champ professionnel aux nouvelles exigences du marché. Au cours des deux années à venir, la principale mission de Plavenir sera de faire subir une **révision totale** aux prescriptions sur la formation au métier de dessinateur/trice CFC.

Cette révision représente un grand défi pour Plavenir. L'équipe du projet a besoin du **soutien des entreprises**. Dans le cadre de l'analyse, des entreprises les plus diverses seront priées de participer à des entretiens ou ateliers et d'apporter leur contribution. Plus tard, les conclusions résultant des entretiens et groupes de travail seront « reflétées » et « discutées » lors d'un sondage en ligne de grande envergure.

La forme précise du futur profil professionnel des dessinateurs/trices reste encore à définir. Il faut des plans de formation axés sur l'avenir, qui tiennent compte des changements qui se profilent et qui permettent donc aux entreprises formatrices d'adopter une démarche commune, homogène. Nous en sommes convaincus: Avec de la **prévoyance et de la volonté de changement**, mais aussi en **étant prévenant et prêt à faire des compromis**, on réussira à développer des bases adéquates afin de préparer les professionnels en herbe à affronter l'avenir.

Les temps de pénurie de places d'apprentissage sont révolus depuis un bon moment. Beaucoup de places d'apprentissage à pourvoir ne trouvent pas preneur et les entreprises « se battent » pour attirer les adolescents talentueux. Le **recrutement de la relève** est un domaine dans lequel Plavenir doit s'investir à moyen

terme. Les premiers pas en ce sens sont déjà intervenus. Plavenir profitera ainsi des **SwissSkills 2020** du 9 au 13 septembre pour présenter le métier de dessinateur au moyen d'un stand attractif, comme cela a déjà été le cas en 2018. Ensuite, le site internet **profession-dessinateur.ch** a été mis en place au cours de ces derniers mois. Il cible les adolescents en orientation professionnelle et leurs parents qui souhaitent s'informer sur la formation. Il est prévu d'entretenir et de développer ce site en trois langues. Le site **profession-dessinateur.ch** doit servir de Landingpage lors des futures actions sur les réseaux sociaux, par exemple lors des SwissSkills 2020. Nous demandons à toutes les entreprises de mettre **profession-dessinateur.ch** en lien avec leur site internet et d'aider ainsi à présenter la profession au grand public.

Plavenir bénéficie du soutien de toutes les organisations de branche directement concernées par les cinq orientations. Les personnes et comités responsables des organisations de branche reconnaissent l'urgence de la révision totale et apportent un soutien adéquat à Plavenir. En coopération avec le secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI, les organisations de la branche mettent à disposition les moyens financiers nécessaires, dans le sens d'un financement transitoire, pour permettre à Plavenir d'attaquer les projets à réaliser. Il est prévu d'établir, à moyen terme, un **fonds en faveur de la formation professionnelle** déclaré de force obligatoire générale qui servira aux missions du domaine de la formation professionnelle à l'avenir. Des fonds de ce type ont fait leurs preuves dans beaucoup d'autres branches et ils débouchent sur une meilleure répartition des charges liées à la formation et la possibilité d'intégrer ceux qui «prennent le train en marche» (des entreprises non membres de l'association, non formatrices).

En représentant les associations de la branche, **nous, les présidentes et présidents, portons les projets de Plavenir** et nous demandons à tous les membres de s'investir. Cela peut se faire en vous adressant directement à l'association de votre branche et/ou en participant aux sondages et consultations qui vous seront proposées. Nous nous réjouissons à l'idée de coopérer avec vous et Plavenir.

Bien cordialement,

Les présidentes et présidents des associations de soutien de Plavenir



Frank Argast, FSU



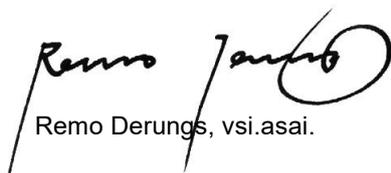
Bernhard Berger, usic



Marcel Blanc, ADF PTC



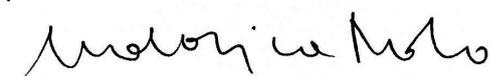
Stefan Cadosch, SIA



Remo Derungs, vsi.asai.



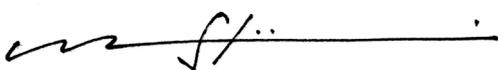
Beat Dobmann, Swiss Engineering



Ludovica Molo, FAS



Jan Stadelmann, FSAP



Matthias Stähli, FSAI



Stefan Suter, LV IBZ